

COMPTE RENDU DE RÉUNION

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA MOBILITE

Service eau

Dossier suivi par :
Anthony MARTIN

N/réf. : AM/AR/SB
PJ : diaporama
Liste d'émargement

Date :21 Mars 2024
Heure de début : ...09 h 15
Heure de fin :12 h 00
Lieu : Hôtel du Département - LAVAL

Objet : Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Mayenne

Présents : (Cf. liste d'émargement)

Monsieur Louis MICHEL (Président de la Commission Locale de l'Eau) ouvre la séance et présente les points à l'ordre du jour.

Les éléments suivants sont des précisions ou remarques au diaporama présenté transmis avec le présent compte-rendu.

1. Rapport d'activités 2023 et point sur la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070

M. MARTIN (SAGE Mayenne) présente les principaux éléments du rapport d'activités 2023 de la CLE.

À la suite de cette première partie, M. CRUCHON (SAGE Mayenne) a fait un point sur la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070. A ce jour, l'étude sur les débits minimums écologiques est terminée et l'étude sur les prélèvements et rejets à l'échelle des sous bassins versants du SAGE Mayenne est en cours de finalisation. La cellule du SAGE Mayenne travaille sur la création d'une feuille de route pour être en phase avec le cadre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE).

Enfin, le calendrier prévisionnel de 2024 a été présenté.

L'ensemble des membres de la CLE ont donné leur avis sur le rapport d'activités et ont partagé leurs préoccupations sur l'eau en général :

Mme BURBAN (Mayenne Nature Environnement) a rappelé que l'atteinte d'un bon état des masses d'eau est une priorité. Elle demande si l'on prend les bons moyens pour restaurer la qualité de l'eau ? Sur ce sujet, M. MICHEL informe que l'ajout de molécules à celles déjà présentes dans l'eau doit être évité. M. DAVENEL (Agence Régionale de la Santé) approuve cette information. M. GAHERY (CC Bocage Mayennais) a rappelé le rôle des haies dans la réduction de l'érosion, mettant en avant des actions de la CCBM et du Syndicat d'Eau du Nord Mayenne (SENUM) avec l'exemple du Paiement pour Services Environnementaux (PSE) sur la haie qui pourrait être présenté en CLE. M. CHAMBRELAN (FDPPMA 53) a souligné que les pollutions diffuses ont également un impact sur les poissons, soulignant ainsi

l'importance de prendre en compte ces aspects dans les actions de préservation de l'environnement. Enfin, Madame DE BRESACQUES (CA 49) a souligné la nécessité de renforcer la collaboration entre les exploitants et les propriétaires concernant les questions relatives aux haies, notant que les propriétaires peuvent être plus favorables à leur plantation que les locataires.

M. RAIMBAULT (SB JAVO) a souligné sa préoccupation croissante concernant le dérèglement climatique. Il informe sur le fait que des progrès ont été réalisés dans le domaine des engrais minéraux mais aussi que des questions persistent sur la chimie et notamment les produits phytosanitaires. Il a également soulevé des interrogations sur la qualité écologique des masses d'eau et la nécessité de la mettre à jour. Madame BRUNY (FNE ANJOU) en réponse à M. RAIMBAULT, a précisé comment est réalisée l'évaluation de l'état des masses d'eau par le comité de bassin. Une présentation de l'évolution de l'état des masses d'eau pourrait aussi être présentée en CLE du SAGE Mayenne.

Enfin, M. PELLUAU (Syndicat des irrigants de la Mayenne) a souligné l'importance du stockage de l'eau pendant l'hiver afin de maintenir l'élevage, en préservant les prairies et les haies

A la suite de ces interventions, M. Louis MICHEL demande aux membres de la CLE de statuer sur le rapport d'activités 2023 du SAGE Mayenne.

Vote :

Vote :	Nombre de votants : 26 (24 présents + 2 mandats)
Pour :	25
Contre :	0
Abstention :	1

La CLE du SAGE Mayenne a validé le rapport d'activités 2023 du SAGE Mayenne.

2. Présentation du syndicat de bassin du JAVO d'une étude de diagnostic et de prévention sur l'aléa inondation afin de définir une politique de prévention des inondations :

M. BOILEAU (SB JAVO) a présenté cette étude réalisée en 2023 sur le territoire du JAVO. L'objectif de cette étude est d'obtenir une cartographie précise et exhaustive des risques d'inondation (analysés en fonction d'une crue décennale et d'une crue centennale).

Cette étude a été rendue possible grâce à une modélisation de l'ensemble des ruissellements. Les résultats de cette étude permettent de disposer d'éléments chiffrés et cartographiques sur le risque d'inondation sur le territoire du JAVO. Par exemple, elle a permis d'estimer que le nombre d'habitants avec un risque d'inondations pour une crue décennale est de 1903 habitants et 2351 habitants pour une crue centennale. Tout en sachant que le modèle ne prend pas en compte les « rugosités locales » ni les réseaux d'eau pluviales donc il surestime une crue décennale. Le modèle ne prend pas non plus en compte les éventuelles ruptures de digues. Le coût de cette étude a été de 75 000 € pour l'ensemble du territoire du syndicat de bassin versant.

Enfin, M. BOILEAU a présenté le programme d'actions de prévention des inondations. Ce programme d'actions est basé sur 6 axes différents. L'ensemble des fiches actions sont présentes dans le diaporama.

Mme BRUNY a félicité le syndicat pour le travail et demandé comment les élus vont informer la population du risque ? La planification de l'urbanisme a un rôle important afin de limiter les constructions ou aménagements dans les zones à risque.

Mme DE BERSACQUES a aussi informé les membres de la CLE que des aménagements sont possibles dans les habitations.

3. Présentation d'une étude sur la restauration de la continuité écologique sur les effets sur la migration des poissons :

Le syndicat de bassin du JAVO a ensuite présenté une étude sur une passe à poissons équipée d'un scanner d'une caméra depuis 4 ans (cf. diaporama). Les premiers mois de l'année, les poissons observés sont la plupart en phase de montaison tandis que sur les derniers mois de l'année, ils sont plutôt en phase de dévalaison. L'étude montre aussi que les espèces ne se déplacent principalement lors de phases de montée de débit et très peu pendant les mois de juillet et août. La taille, le nombre et l'effectif augmentent au fur et à mesure des années.

A noter que les poissons inférieurs à 4cm ne déclenchent pas le système donc ne sont pas pris en compte. De plus, si la turbidité est trop importante, il est impossible de voir les poissons avec la caméra. Par ailleurs, lors des crues les poissons peuvent dévaler par le clapet du barrage sans passer par le dispositif.

M. RAIMBAULT nous informe que ce projet a été complexe à valider par les élus car il était assez cher, mais l'installation est très intéressante et permet d'évaluer l'effet positif de la restauration de la continuité écologique sur la migration piscicole. Il s'agit aussi d'un très bon outil pédagogique. L'étude sera prochainement publiée.

4. Présentation d'une action sans-regret : L'animation scolaire sur les économies d'eau

Dans le cadre des actions sans-regrets de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070, des animations scolaires sur les économies d'eau ont été mise en place sur l'année 2023-2024. Ainsi, actuellement, 12 classes (ce qui représente environ 300 élèves) sont sensibilisées sur le petit cycle de l'eau, le grand cycle de l'eau et les économies d'eau. 4 associations (CPIE Mayenne Bas Maine, Mayenne Nature Environnement, Payaso Loco et Synergies 53) réalisent 2 interventions dans chaque classe. La première intervention consiste à animer le jeu GASPIDO, jeu de l'oie sur l'eau créé par l'association Eaux et Rivières de Bretagne. La seconde intervention consiste à faire un audit de l'eau dans l'école, par les élèves.

Ce jeu GASPIDO a été présenté pendant la CLE du SAGE Mayenne, il est empruntable à condition d'avoir un animateur formé.

Prochaine CLE du SAGE Mayenne :

Le 12 juin 2024, de 9h30 à 12h, au Petit Amphithéâtre au Centre Jean Monnet à Laval

Le Président de la commission locale de l'eau,



Monsieur Louis MICHEL